



Le Mussigeois

N°217 - MARS 2019

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet

www.mussig.fr .

Manifestations du mois

Le 06 : Conférence 5 clés bien être total	
Le 16 : Soirée cochon de lait	Amicale Pompier
Le 16 : Assemblée Générale	Foyer Club
Le 21 : 2 ^{ème} Don du Sang	ADSB
Le 22 : Frierhjoer fer unsri Sproch	Commune
Le 24 : Bourses aux vêtements	Les enfants d'abord
Le 31 : Sortie Pédestre	ADSB

CONFERENCE

Une conférence sur le concept exclusif des 5 clés du bien-être total se déroulera le **Mercredi 06 Mars 2019 à 20h à la Maison des Association.**

OUBLI ANNIVERSAIRE 70 ANS BULLETIN COMMUNAL ANNUEL

Monsieur SCHWOERTZIG Dominique né le 12.12.1949 a été oublié dans le bulletin communal.

Je vous présente toutes mes excuses,
Stéphanie

Sortie au Paradis des Sources à Soultzmatt

Pour fuir la grisaille de l'hiver et se retrouver en toute convivialité dans un lieu magique, une **sortie au Cabaret Music-Hall « le Paradis des Sources »** vous est proposée **jeudi 14 mars 2019.**

Prix : 65,- € par personne comprenant :

- le transport en bus,
- le repas « menu glamour » (*avec un apéritif, ½ bouteille eau minérale et 1 café*),
- le spectacle et l'ambiance dansante.

Départ (place église) à **10 h 30** et **retour à Mussig vers 19 h 00.**

Toute personne intéressée par cette sortie est priée de s'inscrire auprès de **Cécile KRETZ**, tél. **03.88.85.31.93** iusau'au mercredi **6 mars 2019.**

Ramassage vieux papiers les 05 et 06 mars

Merci d'apporter les vieux papiers et cartons dans la benne placée sur le parking de la salle des fêtes durant ces deux jours et dont **le produit revient intégralement à la coopérative scolaire.**

D'avance merci pour votre participation.

ESSAI SIRENE

Tous les 1^{ers} mercredis du mois à 12h00



Frierhjoer fer unsri Sproch

Commune de Mussig

Soirée de variétés alsaciennes / Grosse Elsasser – Owe

Vendredi / Friddig 22 Mars à 20h

Salle des Fêtes, 57 rue de Heidolsheim



En 1^{ère} partie : programme varié de théâtre pour la troupe des jeunes, comptines des enfants, sketches, Witz / blagues, poésies et musique avec la participation de vos acteurs du village, et de nouveaux invités

En 2^{ème} partie : E Stünd acht Elsassisches Cabaret mît 'em **Elsassische Gassele-Theàter**

Une heure de joie et de bonne humeur avec cette joyeuse troupe de 4 dames et 3 hommes qui vous emmènera cette année encore par toutes les variétés régionales de notre dialecte de Strasbourg et Hangenbieten au Nord jusqu'à Mulhouse au Sud, passant par le vignoble de Guebenschwihr, de Goxwiller, par Sélestat et le Val de Villé, et bien sûr votre village.

Es geht lüschtig har in güeter elsassischer Stimmung - Entrée gratuite - Venez nombreux

Buvette et petite pâtisserie - Ouverture de la salle dès 19h15

Made in Elsass, le pouvoir du consomm'acteur

Faire le choix d'agir via nos modes de consommation, c'est ce que propose le Salon Made in Elsass. L'événement est axé sur le développement économique local et le zéro déchet.

Le samedi 2 et dimanche 3 mars, les Tanzmatten accueillent la première édition du salon « Made in France, made in Elsass ». Ce salon atypique, à la fois commercial et militant, propose au visiteur de réfléchir sur l'impact de sa consommation en termes de développement économique, d'emploi, d'environnement, etc. Il a déjà connu quatre éditions dans le Haut-Rhin et s'installe pour la première fois en Centre-Alsace.

Le vendredi 1^{er} mars à 17h, un rendez-vous est même proposé aux entrepreneurs alsaciens autour des questions de marketing territorial avec le label Origine France Garantie : l'ancien secrétaire d'Etat Yves Jégo sera présent pour ces « Assises du produire en France », une première dans la région !

La Ville, la communauté de communes, l'Agence d'attractivité (à travers la Marque Alsace) et les chambres consulaires sont partenaires. L'entrée est gratuite, et toutes les animations également.

Toutes les infos sont à retrouver sur www.salon-madeinfrance.fr et sur la page Facebook « Salon du made in France ».

Avis d'enquête publique relative à la modification N°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et sa région

Le projet de modification prévoit d'introduire une possibilité dérogatoire d'ajout aux possibilités contiguës d'extensions urbaines délimitées par le document d'orientation et d'objectifs.

Réunion publiques à :

Sélestat le vendredi 1^{er} mars 2019 de 9h à 12h à la Communauté des Communes, 1 rue Louis Lang,

Marckolsheim le mercredi 06 mars 2019 de 14h à 17h à la Communauté des Communes du Ried Marckolsheim, 24 rue du Maréchal Foch.

Relais Crédit Mutuel

Le point de distribution est opérationnel à compter du **1^{er} mars 2019** aux heures d'ouverture de **TOUT FAIRE MATERIAUX SCHNEIDER**.

Enquête

L'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est et l'Etat ont décidé de réaliser entre le 26 février et le 25 mai 2019, une enquête sur les déplacements effectués par les résidents du Bas-Rhin.

L'objectif est de connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser les systèmes de transport.

Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête téléphonique seront préalablement informés par une lettre-avis. La société ALYCE les contactera ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un RDV.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

A compter du 1^{er} janvier 2019, date d'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au sixième vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ainsi, pour les élections européennes il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune peuvent demander leur inscription ainsi que celles qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas encore inscrites sur la liste, sous réserve d'avoir la qualité d'électeur.

Les demandeurs devront se présenter personnellement munis de tous les documents justificatifs nécessaires (facture EDF, eau... pour justifier de leur domicile, ainsi qu'une pièce d'identité).

Il est rappelé qu'aucune inscription ne sera faite d'office, sauf pour les jeunes nés entre le 1^{er} mars 2000 et 1^{er} mars 2001. Ces nouveaux électeurs peuvent passer en mairie pour vérification.

Vous pouvez faire les inscriptions sur la liste électorale en ligne en vous connectant à <https://connexion.mon.service-public.fr>, après avoir créé votre compte.

N'ATTENDEZ PAS LE 31 MARS 2019 POUR FAIRE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES !!

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le lundi après-midi de 13h30 à 17h30

Une permanence électorale sera ouverte le samedi 30 mars de 8h à 10h.

Compte rendu du Conseil Municipal du 05 février 2019

AVIS au Projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Direction Départementale des Territoires

La Direction Départementale des Territoires, Pôle Prévention des Risques a transmis à l'ensemble des Maires du Bas-Rhin concernés un exemplaire du Projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondations du versant de l'III. Le règlement et les cartes de zonage associées nous ont été transmis pour consultation et avis en application de l'article R.562-7 du code de l'environnement.

Cela touche uniquement le secteur du Moulin STOLL et du Breitenheim.

VOIRIE : Travaux sur le réseau ORANGE – 5 rue de Sélestat

La construction d'une maison d'habitation au 5 rue de Sélestat a engendré des travaux de raccordements des divers réseaux. Un poteau béton a été installé sur le terrain privé, juste en limite de propriété pour le raccordement électrique très proche du poteau Télécom existant se trouvant sur le trottoir.

Les deux poteaux étant distants de moins de 0,50 mètre, il semblait très simple et peu onéreux de prolonger la gaine souterraine vers ce nouveau poteau béton, mais ORANGE ne peut passer en terrain privé.

Un poteau d'incendie se trouvant également sur ce trottoir et vu la dépense importante, ce point ne sera pas réalisé.

Convention d'Occupation du Domaine Public pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé en hauteur GRDF

Le technicien GRDF région EST a réalisé le 04/12/18 une visite technique pour déterminer le meilleur emplacement pour l'installation d'un équipement de télérelève des compteurs gaz déployés sur la Commune. L'église s'y prête le mieux avec l'installation de 4 petites antennes en hauteur sur les 4 faces du clocher.

Les niveaux d'exposition aux ondes électromagnétiques, induites par les transmissions sont très largement inférieurs aux valeurs limites d'exposition de référence. La transmission entre le compteur et le concentrateur, réalisée deux fois par jour, est équivalente à celle d'une télécommande de portail. Celle entre le concentrateur et les systèmes d'information de GRDF est comparable à un appel téléphonique de 10 minutes.

Ce dispositif est déjà installé sur la Mairie de Muttersholtz et sur le Hall communal à Baldenheim. L'indemnité annuelle versée par GRDF est de 50 € pour la Commune et 50 € pour le Conseil de Fabrique.

Le Maire peut signer la convention avec GRDF comme le Conseil de Fabrique. Il est précisé que la maintenance et l'assurance de ce matériel installé sont bien à la charge de GRDF.

SMICTOM : Implantation des nouveaux Points d'Apport Volontaires Bio déchets sur la Commune

Réglementairement, il s'agit pour le SMICTOM de gérer les biodéchets (déchets alimentaires et restes de cuisine) par un traitement par compostage extérieur ou méthanisation. La mise en place de Points d'Apport Volontaires de Biodéchets (du même type que les bennes à verre déjà mises à disposition dans le village) est prévue ce premier semestre pour une application à compter de juillet 2019. A l'initiative du SMICTOM, les communes sont sollicitées pour définir les emplacements proches des points de passage stratégiques en prenant compte l'espace d'accès nécessaire pour les camions de collecte.

Les 5 emplacements proposés sur la Commune de MUSSIG sont les suivants :

- Parking de la Salle des Fêtes (avec la benne à verre),
- Rue du Moulin (à côté des bennes à vêtement et à verre),
- Arrêt de bus rue de Baldenheim,
- Arrêt de bus rue de Heidolsheim (Crédit Mutuel),
- Rue de Sélestat, entre le n°38 et le 36, aux abords du Hanfgraben.

Le SMICTOM va valider techniquement ces points. La question de la prise en charge des travaux d'aménagement de ces bennes (dalle bétonnée pour stabiliser ces bornes) est posée.

PROJET HOTEL A INSECTES CLASSE CE1-CE2

La classe de Mme WALTER réalisera un hôtel à insectes avec les animateurs de la Maison de la Nature. Le matériel est en cours de préparation par les employés communaux. L'emplacement choisi est la placette fleurie près de l'entrée de l'école maternelle.

CAISSE CREDIT MUTUEL – AGENCE DE MUSSIG

Suite à la motion votée lors du dernier Conseil Municipal adressée au Directeur de l'Agence Bancaire CREDIT MUTUEL du Grand Ried, une rencontre s'est déroulée le 20/12/18. La Caisse a expliqué les raisons de la fermeture liées aux normes à appliquer, aux contrôles périodiques nombreux et coûteux à mener et aux transformations lourdes à entreprendre pour se mettre en conformité au niveau de la détention et des transferts de fonds. Cette rencontre a permis de demander un service de proximité minimum. Notre demande de point relais a été prise en compte. Il se fera dans un commerce de proximité plus largement ouvert et plus accessible que la Mairie dès le 1^{er} mars. Ce relai bancaire comprendra un guichet de retrait permettant de retirer de 20 € à 100 € maximum en billets de 10 € par jour et par personne.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le 27 Mars 2019 à 19h30



Comptage de DAIMS 2019

L'ONF vous invite aux opérations de comptage du
 - Mardi 12 mars 2018 en soirée Rendez-vous à 16 heures à la salle des Tanzmatten à Sélestat,
 - Mercredi 13 mars 2018 en matinée jusqu'à 09 heures. Rendez-vous à 6 heures au même lieu.

Les personnes intéressées doivent s'engager pour les 2 jours. Renseignements et inscription auprès de l'ONF au tél : 03.89.22.96.10 ou fax : 03.89.22.38.48 - ou par mail isabelle.zumsteeg@onf.fr **au plus tard le 06 mars 2019 matin.**

L'association de parents d'élèves les Enfants d'Abord organise sa **4ème BOURSE aux VETEMENTS, JOUETS et ARTICLES DE PUERICULTURE**

Printemps - été 0-16 ans

le dimanche 24 mars 2019 de 8h à 12h à la salle des fêtes de Mussig.



Vous pourrez y vendre toutes sortes d'articles pour enfants : vêtements 0-16 ans, jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements de grossesse Renseignements et inscriptions (par email de préférence) :

enfantsdabord.mussig@gmail.com ou par téléphone Adeline GOETZ 06.82.32.43.20

Prix de la table 180/80cm : 10 euros

Buvette et pâtisseries sur place, Bénéfice au profit des projets de classe des enfants de l'école de Mussig.

Challenge SMICTOM inter-Ecole de Mussig

Soutenez notre école, apportez vos stylos usagés !

Récolte des instruments d'écriture : stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, souris correctrices, stylos plumes. Le challenge est reconduit jusqu'au 15 mai 2019. Vous pouvez continuer à déposer vos stylos usagés à l'école ou à la Mairie.



Généralisation de la collecte en apport volontaire des biodéchets

Aujourd'hui, chacun a conscience qu'il est important de réduire les tonnages de déchets enfouis ou incinérés, pour des questions de respect de l'environnement et de coûts pour la collectivité. La loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte va dans ce sens en imposant la mise en œuvre d'un système de collecte des biodéchets à la source d'ici 2022.

Au SMICTOM, les biodéchets étaient depuis plus de vingt ans séparés mécaniquement des autres déchets du bac gris et compostés sur l'installation de compostage de Scherwiller. Cette dernière, vétuste et touchée par un incendie en juillet 2018, est à l'arrêt et ne pourra maintenir son activité en l'état. Les déchets actuellement collectés dans le bac gris sont donc détournés vers des sites de stockage et d'incinération extérieurs, avec des surcoûts importants, les biodéchets représentant 48 % de nos bacs gris.

Depuis août 2018, sur six quartiers pilotes, les foyers témoins ont reçu un bioseau qui leur permet de stocker temporairement leurs biodéchets (restes de préparation de cuisine et des repas) avant de les déposer dans des bornes d'apport volontaire spécifiques. Ils sont ensuite valorisés par méthanisation à Ribeauvillé pour produire de l'énergie ainsi qu'un précieux engrais pour les cultures agricoles.

Dans un premier temps, le SMICTOM décidera en lien avec les communes des emplacements des 560 bornes d'apports volontaires. Ensuite, il sensibilisera les 130 000 habitants concernés pour expliquer concrètement comment trier et apporter ses biodéchets aux points de collecte.

Les Mussigeois pourront récupérer le bioseau et les sacs kraft à partir du mois de juillet dans les différentes déchèteries ou en Mairie. Ils pourront ensuite venir déposer régulièrement leurs biodéchets dans les bornes installées à partir du 1^{er} août 2019.

La moitié des déchets aujourd'hui incinérés pourrait ainsi être valorisée. Cela permettrait d'enrichir en humus nos terres agricoles en remplacement des engrais solubles de synthèse, au bénéfice de la nappe phréatique et en réponse à des problématiques de santé publique. L'enjeu financier est aussi important : 1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher qu'un kilo de déchets incinérés.

L'objectif est de poursuivre la valorisation organique initiée en 1994, pour produire un compost de meilleure qualité, utilisable en agriculture biologique, afin de pouvoir offrir aux terres d'Alsace Centrale cette ressource si précieuse aux cultures et à la biodiversité. Bref, un cercle vertueux répondant au mieux à la réglementation... et à nos convictions.

Enfin, le SMICTOM tient à rappeler que le compostage à domicile reste, pour ceux qui peuvent le pratiquer, le meilleur moyen de valoriser ses biodéchets : ces derniers sont valorisés naturellement et sans nuisance et permettent d'enrichir les cultures et jardins.